



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **5 novembre 2018**

Délibération n° 2018-3091

commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Pôle métropolitain - Attribution d'une subvention à l'association Maison des jeunes et de la culture (MJC) Presqu'île Confluence pour l'organisation d'un évènement en résonance au festival Nouvelles voix en Beaujolais 2018

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de la culture, des sports et de la vie associative

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Picot

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 16 octobre 2018

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 7 novembre 2018

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Frier, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, M. Jacquet, Mmes Peillon, Jannot, MM. Vesco, Artigny, Augoyard, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burrinand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, M. Hugué, Mme Iehl, M. Jeandin, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Morige, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sécherresse, Mme Servien, MM. Uhrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), M. Chabrier (pouvoir à Mme Belaziz), Mme Ait-Maten (pouvoir à M. Gomez), M. Compan (pouvoir à M. Fromain), Mmes Ghemri (pouvoir à M. Bravo), Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Lavache (pouvoir à M. Geourjon), Passi, Piegay (pouvoir à M. Vincent), Rabehi (pouvoir à Mme Fautra), Sannino (pouvoir à Mme David), Mme Sarselli (pouvoir à M. Barret), M. Sturla (pouvoir à Mme Varenne), Mme Tifra (pouvoir à M. Kabalo).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Collomb, Genin.

Conseil du 5 novembre 2018**Délibération n° 2018-3091**

commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

objet : **Pôle métropolitain - Attribution d'une subvention à l'association Maison des jeunes et de la culture (MJC) Presqu'île Confluence pour l'organisation d'un évènement en résonance au festival Nouvelles voix en Beaujolais 2018**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de la culture, des sports et de la vie associative

Le Conseil,

Vu le rapport du 11 octobre 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

Syndicat mixte créé en 2012, le Pôle métropolitain réunit Saint Étienne Métropole, la Communauté d'agglomération Porte de l'Isère (CAPI), ViennAgglo, la Communauté d'agglomération de Villefranche-Beaujolais-Saône, la Communauté de communes de l'est lyonnais (CCEL) et la Métropole de Lyon, afin de favoriser des coopérations dans les domaines de la mobilité, du développement économique, de l'aménagement, de la culture et du tourisme.

Afin de faire rayonner sur l'ensemble du territoire du Pôle métropolitain les grands événements que sont les Biennales de la danse et d'art contemporain pour la Métropole, Jazz à Vienne pour Vienne Condrieu agglomération, la Biennale du design pour Saint Etienne Métropole, le festival Nouvelles voix en Beaujolais pour Villefranche-Beaujolais-Saône et la Biennale des arts du cirque pour la CAPI, chaque agglomération organise des manifestations en résonance à ces propositions.

Le soutien de la Métropole à l'organisation des résonances 2018 à la Biennale internationale des arts du cirque organisée par la CAPI et à Jazz à Vienne organisé par ViennAgglo a déjà été approuvé lors des séances du Conseil métropolitain du 27 avril et du 25 juin 2018.

Créé en 2005, le festival Nouvelles voix en Beaujolais, porté par la Communauté d'agglomération de Villefranche-Beaujolais-Saône et le théâtre de Villefranche, verra sa 14^{ème} édition se dérouler du 12 au 18 novembre 2018. Dédié à la jeune création dans le domaine des musiques actuelles, ce festival, éclaté sur 5 communes et plusieurs lieux (théâtres, Mairie, centre culturel, auditorium, etc.), attire environ 4 300 spectateurs par sa programmation constituée, en moyenne, de 35 concerts payants et gratuits, de soutien et accompagnement à la création artistique (accueils en résidence de jeunes groupes, scènes découvertes) et d'actions culturelles.

II - Objectifs

Dans ce cadre et en lien avec l'organisation de l'édition 2018 du festival Nouvelles voix, la Métropole souhaite soutenir un évènement en résonance à ce festival organisé par le Marché gare.

L'association MJC Presqu'île Confluence, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, a pour objet de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes, de permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture. Elle gère le Marché gare, salle de concerts et de résidences de musiques actuelles, dédiée au repérage, à la diffusion et à l'accompagnement d'artistes. D'une jauge de 300 places, cette salle sert l'émergence d'esthétiques actuelles et de nouveaux professionnels via ses actions de repérage, diffusion et accompagnement.

Membre de la Scène de musique métropolitaine (S2M) en cours de labellisation Scène de musiques actuelles (SMAC) par l'État, le Marché gare accueille, en moyenne, 150 groupes et artistes par an pour 50 à 60 levers de rideau.

III - Compte-rendu des actions réalisées au titre de 2017 et bilan

Par délibération du Conseil n° 2017-2290 du 6 novembre 2017, la Métropole a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 5 000 € au profit de la MJC Presqu'île Confluence pour l'organisation d'une résonance au festival Nouvelles voix en Beaujolais.

Un événement sous forme de concerts gratuits du Roi Angus et d'Inuit a été organisé le 17 octobre 2017. La programmation a été pensée en cohérence avec l'identité du festival Nouvelles voix. Une soirée à destination des professionnels avait également été organisée en amont du concert mais elle n'a pas eu le succès escompté. En revanche, le concert a bien fonctionné, 213 personnes ont assisté au concert. Le Marché gare comme le festival Nouvelles voix sont satisfaits de cette collaboration et souhaite la reconduire en 2018.

IV - Programme de la manifestation et budget prévisionnel

La Métropole souhaite soutenir pour la 2^{ème} année consécutive un projet porté par le Marché gare visant à offrir aux habitants et aux touristes une résonance à l'édition 2018 du festival Nouvelles voix en Beaujolais.

Le Marché gare étant en travaux cette saison, il proposera une programmation hors les murs.

Pour cette résonance, le projet proposé vise un plus fort rayonnement et un lien plus étroit avec le festival Nouvelles voix.

La soirée sera organisée à l'Épicerie moderne, salle de musiques actuelles emblématique de la Métropole et acteur de la S2M. Elle aura lieu le 29 novembre 2018, en aval du festival Nouvelles voix, prolongeant ainsi l'événement tout en faisant écho à sa programmation. Deux concerts seront programmés :

- Grand Blanc, groupe de notoriété nationale qui sort son 2^{ème} album et qui a été programmé à ses débuts par le Marché gare et le festival Nouvelles voix,
- une création du festival Nouvelles voix associant l'artiste lyonnais Medhi Krüger et les élèves musiciens du conservatoire de Villefranche.

Budget prévisionnel

Charges	Montant HT (en €)	Produits	Montant HT (en €)
artistique	3 500	billetterie	3 673
technique, sécurité	1 283	apport MJC Presqu'île Confluence	2 915
frais de production (hébergement, transports, catering, etc.)	1 910	subvention Métropole de Lyon	5 000
frais généraux (assurance, comptabilité, loyer, etc.)	3 543		
communication / billetterie	1 008		
taxe de la Société des auteurs compositeurs et éditeurs de musique (SACEM) et du Centre national de la chanson des variétés et du jazz (CNV)	344		
Total	11 588	Total	11 588

Il est donc proposé au Conseil de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 5 000 € au profit de la MJC Presqu'île Confluence pour l'animation de l'espace artistique "Marché gare" pour l'organisation d'une résonance au festival Nouvelles voix en Beaujolais 2018.

Une convention permet de fixer les objectifs de cette subvention et d'en définir les modalités administratives et financières ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission éducation, culture, patrimoine et sport ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 5 000 € au profit de l'association MJC Presqu'Île Confluence pour l'animation de l'espace artistique "Marché gare" pour l'organisation d'une résonance de l'édition 2018 du festival Nouvelles voix en Beaujolais,

b) - la convention à passer entre la Métropole et l'association MJC Presqu'Île Confluence définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 5 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2018 - chapitre 65 - opération n° 0P33O3589A.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 7 novembre 2018.